

La guerre en ex-Yougoslavie<sup>8</sup> se singularise par la double complexité de l'environnement humain et des réponses apportées par la communauté internationale. En effet, le conflit constitue un exemple pour l'enchevêtrement des cadres d'action, ce qui constitue un frein à la conduite efficace des opérations. En outre, au problème de la multiplicité des acteurs<sup>9</sup>, il faut ajouter celui de la lecture que chacun fait de la situation, parfois contradictoire, ce qui pèse sur les propositions faites en termes de réponse à apporter. Là où certains privilégient la voie diplomatique, d'autres jugent nécessaire le recours à la force.

L'Armée de terre qui s'engage dans les opérations, déploie cinq bataillons<sup>10</sup> d'infanterie successivement mobilisés entre mars 1992 et 1994 ainsi qu'un détachement d'hélicoptères de l'ALAT<sup>11</sup> et des unités du génie, le tout sous mandat des **Nations Unies** qui, par la résolution 743 du 21 février 1992, crée la **FORPRONU** (Force de Protection des Nations Unies). La mission de cette force : s'interposer entre les belligérants afin de créer les conditions d'un règlement pacifique du conflit. Parallèlement à cette FORPRONU et en soutien à son action, les moyens militaires de l'**OTAN**, parmi lesquels des moyens français<sup>12</sup>, sont mobilisés pour interdire l'espace aérien de la Bosnie aux vols militaires à partir de septembre 1992, afin d'imposer l'embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie décidé par l'ONU le 25 septembre 1991 puis, en 1995, assurer des frappes aériennes sur des installations serbes (opération *Deliberate Force*).



ONU et OTAN ne représentent qu'une partie de la solution tentée par la communauté internationale pour mettre fin au conflit. Les opérations militaires sont d'abord considérées comme un appui inévitable afin d'obtenir un règlement négocié. Un autre cadre d'action subsumait donc le cadre militaire et nombre d'acteurs y opéraient. La **Communauté européenne**, en pleine phase de

8 Pour l'étude des principales phases de la guerre, nous renvoyons à la chronologie sommaire présentée *infra* ainsi qu'à Hans STARK, « Histoire immédiate de la guerre yougoslave », in Jean COT (dir.), *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses et perspectives*, Fondation pour les Études de Défense, L'Harmattan, 1996.

9 Ce qui peut avoir des conséquences non négligeables sinon sur la chaîne de commandement, tout au moins en terme d'empilement des missions.

10 Un bataillon rassemble généralement autour d'une composante à dominante infanterie ou cavalerie, des unités provenant d'autres formations. On parle aujourd'hui de Groupement tactique inter-armes (GTIA).

11 Aviation Légère de l'Armée de Terre.

12 Essentiellement de l'Armée de l'air.

transition, mit ainsi sur pied des conférences de paix, dont aucune ne parvint à un résultat<sup>13</sup>. Malgré l'implication de l'Union de l'Europe Occidentale et la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe dès les premiers combats en 1991, aucune solution pérenne n'est osée, bien que l'on ait un instant songé au recours à la force. Malgré tout, les divergences diplomatiques entre les membres l'emportent et l'ONU elle-même privilégie toujours le principe de la négociation sur celui de la force.

Il faut donc attendre trois années de conflit pendant lesquelles les acteurs européens et internationaux sont incapables de mettre fin aux violences, pour que le président Jacques Chirac, nouvellement élu, appuie la mise en place en juin 1995 d'une Force de Réaction Rapide comprenant des éléments français, britanniques, belges et néerlandais, force indépendante de la FORPRONU. L'objectif est alors d'améliorer la réactivité des forces occidentales face aux exactions et aux provocations des Serbes. Cette FRR marque l'utilisation assumée de la force, comme en témoignent aussi les bombardements de l'OTAN durant l'été 1995.

Ces actions débouchent sur la signature des accords de Dayton le 21 novembre 1995, après laquelle les forces françaises poursuivent leur engagement dans la région en participant à l'IFOR (*Implementation Force*, 1995 - 1996) puis à la SFOR (*Stabilization Force*, 1996 - 2005), deux opérations sous mandat OTAN. L'EUFOR prend (à partir de 2004, opération *Althéa*) le relais au nom de l'Union européenne, et ce jusqu'à aujourd'hui.

**Figure 3 Visite du Secrétaire général de l'ONU où des Bosniaques demandent l'intervention de la FORPRONU, 1992**

---

13 En novembre 1991 à La Haye, en 1992 à Londres, en 1993 à Genève. À partir de 1992, l'ONU est partie prenante dans l'organisation de ces conférences.